

## **LA GESTION DES EMBALLAGES VIDES (EVPP), DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES NON UTILISABLES (PPNU) ET DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)**

- **EVPP : Emballages vides de produits phytosanitaires**

- Ils doivent être bien rincés (1 bidon mal rincé = 3% de produits non utilisé, soit jusqu'à 15 euros de perte par bidon, pour des bidons de 10L) et égouttés
- Stockez vos EVPP dans le local phyto, dans un sac ou une caisse spécifique (étiquetée EVPP), les bouchons et opercules devront être remis séparément
- Contactez votre distributeur pour l'élimination des EVPP

Les emballages non rincés doivent être considérés comme PPNU.

Pour les produits qui ne sont plus homologués, ne pas rincer l'emballage et les considérer comme PPNU.

- **PPNU : Produits Phytosanitaires Non Utilisables**

- Tous produits qui ne sont plus identifiables (étiquette illisible, etc.) ou produits qui ne sont plus autorisés ou plus utilisables (dégradés par un stockage trop long ou dans de mauvaises conditions)
- Stockez vos PPNU dans le local phytosanitaire, dans une caisse identifiée PPNU séparée des autres produits, pour être sûr de ne pas les utiliser
- Contactez votre distributeur

- **EPI : Equipement de Protection Individuelle**

- Placer les EPI dans des sacs plastiques transparents
- Se renseigner auprès des points de collecte pour la prise en charge

**Localiser les points de collecte :** [https://www.adivalor.fr/collectes/ou\\_apporter.html](https://www.adivalor.fr/collectes/ou_apporter.html)



# **ADIVALOR<sup>®</sup>**